

**PROGRAMME DE VEILLE 2021 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N°82 CONCERNANT BUREAU VERITAS**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*

✂

## BUREAU VERITAS

**DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 25 JUIN 2021**

RESOLUTIONS CONCERNÉES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG
---

- **RESOLUTION 24 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

### **Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,9% du capital actuel par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

### **Référence**

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
1-3 paragraphe 1-2 b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- RESOLUTION 25 : Augmentation de capital sans DPS « au fil de l'eau »

### Analyse

La résolution 25 autorise, pendant 26 mois, le Conseil d'administration, à déroger pour les émissions autorisées par la résolution 24, aux modalités de fixation du prix par augmentation du capital sans droit préférentiel de souscription « au fil de l'eau » par tranches de 10% du capital social par an, ce qui ne répond pas aux préconisations de l'AFG.

### Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
1-3 paragraphe 1-2 b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- RESOLUTION 26 : Option de sur allocation (green-shoe)

### Analyse

La résolution 26 permet de répondre à des demandes additionnelles de participation aux augmentations de capital qui ne respectent pas elles-mêmes les recommandations de l'AFG.

### Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
1-3 paragraphe 1-2 b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

GOUVERNANCE
-------------

## **1. Composition du conseil de Bureau Veritas**

Le conseil d'administration de BUREAU VERITAS comportera, à l'issue de l'assemblée générale 58,3% de membres libres d'intérêts en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Aldo Cardoso	Président Durée de mandat	Non libre d'intérêts	100%	M	65	FR	16	2022	0	5	M	M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	André François-Poncet	Vice-Président Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	62	FR	3	2025	1	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Christine Anglade-Pirzadeh	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	N.A	F	50	FR	Nouveau	2024	0	1			
	Claude Ehlinger	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	58	LU	5	2024	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Jérôme Michiels	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	46	FR	2	2025	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Julie Avrane-Chopard		Libre d'intérêts	N.A	F	50	FR	Nouveau	2025	0	3			
<input checked="" type="checkbox"/>	Ana Giros Calpe		Libre d'intérêts	100%	F	46	ES	4	2025	1	1		M	M
	Siân Herbert-Jones		Libre d'intérêts	92%	F	60	UK	5	2024	0	3	P		
	Philippe Lazare		Libre d'intérêts	92%	M	64	FR	3	2022	0	1	M		
	Pascal Lebard		Libre d'intérêts	100%	M	59	FR	8	2022	1	1		P	P
	Frédéric Sanchez		Libre d'intérêts	92%	M	61	FR	2	2023	1	3			
<input checked="" type="checkbox"/>	Lucia Sinapi-Thomas		Libre d'intérêts	92%	F	57	FR	8	2025	0	3		M	M

## 2. Spécificités

- Les statuts de la société Bureau Veritas comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.

✍

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET